

Réf: Dossier 254820

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLLEGE PRIVE LES OSCARS D'ANGRE » en abrégé « CPOA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
LES OSCARS, Lot 598/600, Ilot 57

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE LES OSCARS D'ANGRE » en abrégé « CPOA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : de dispenser les cours d'enseignement aux élèves de l'enseignement général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
LES OSCARS, Lot 598/600, Ilot 57

Dirigeant(s) Mme SIDIBE L'HE-THY-EN NADEGE EPSE BINI  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06107 du 19/10/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74854/GTCA/RC/2023 du 19/10/2023

